

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

Présents : Guillaume BARBARA, Pierre CALMELS, Valéry CANREDON, Michel COURTOIS, Catherine COSENZA , Audrey COUSINIE , Antoine DELESALLE, Nathalie DENJEAN, Julien DO , Veronique GUIBAUD , Laetitia HOLMIERE, Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD , Bernard STREHAIANO.

Secrétaire de séance : Antoine DELESALLE

- **Le compte-rendu de la séance du 4 mars est approuvé.**
- **Assainissement : Vote du Compte de Gestion et du Compte administratif 2020**

Les comptes sont en équilibre avec des dépenses et des recettes de 24 162,39 € et sont votés à l'unanimité .

- **Dissolution définitive du budget temporaire assainissement au 31/12/2020**

Dans le cadre du transfert de compétence de l'assainissement de la commune vers la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet le conseil municipal est amené à se prononcer sur la dissolution définitive du budget de l'assainissement .
Considerant que la commune n'avait pas été décisionnaire sur ce sujet 10 conseillers s'abstiennent et 5 votent contre .

- **Commune :Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020**

Mr le Maire , après avoir exposé les grandes lignes du budget 2020 , le fait approuver par le conseil . Le budget 2020 est accepté à l'unanimité .
Bien entendu les investissements sont en grande majorité orientés vers la mairie et en moindre partie vers l'éclairage public et la voirie de La Bronde .

- **Commune : Vote du budget 2021 et affectation des résultats**

Valery CANREDON présente le budget 2021 .
Le budget de fonctionnement est de 656 473,73 € et celui de l'investissement 994 184, 98 € essentiellement du aux travaux de la nouvelle mairie .
Le budget 2021 est voté à l'unanimité .

- **Vote des taxes locales 2021**

Le conseil après examen des comptes remis par la Direction Générale des Dépenses et Impôts décide de maintenir le taux actuel pour la commune de 24,88 % .

Le conseil vote la délibération à l'unanimité .

- **Attribution des subventions**

Les subventions aux associations sont approuvées comme suit :

ADMR	650 €
Association des parents d'élèves de Naves :	750 €
CAUE 81 (Conseil Architecture)	150 €
Club des aînés ruraux de Naves	300 €
Comité Départemental du Tarn , ligue contre le cancer	50 €
Comité des fêtes de Navès	500 €
Coopérative scolaire de Navès	750 €
Lo Bolegason	500 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Navès	750 €
Moto-Club Navès Castres	100 €
Petanq'Club de Navès	300 €
Prévention routière	50 €
Société de chasse de Navès	150 €

- **Site internet de la commune**

Le conseil délibère sur le remboursement de la facture concernant l'hébergement OVH Cloud à Mr Mathieu Poulain .Acceptée à l'unanimité .

- **Archivage des documents de la mairie .**

Le devis du centre de Gestion de la FPT du Tarn se monte à 7 000 € dont 1 750 € pour les archives du syndicat de l'eau .

La décision est soumise au vote du conseil qui accepte la délibération avec 14 voix pour et 1 abstention .

- **Thémélia , étude de faisabilité du projet de lotissement sur le terrain AZAÏS**

Le conseil donne son accord pour cette étude avant de décider de lancer le projet .

- **Travaux voirie , busage fossé à Barginac , Chemin de St Jacques , Devis .**

Un devis pour un montant de 1 560 € a été fait pour des travaux à Barginac , un fossé communal à combler à la demande de Mr Bagot .

- **CACM permis de louer**

Le conseil ne souhaite pas mettre en place ce dispositif n'ayant pas suffisamment de locaux à louer sur son territoire .

- **Elections double scrutin des 13 et 20 juin 2021**

Le conseil propose d'aménager la salle Georges Prêtre pour la double élection des 13 et 20 juin en restant conforme aux consignes sanitaires .

Questions diverses

- **Projet Boris MARTY** : Un permis de construire a été déposé pour la construction d'un hangar de 3 000 m² dans le secteur Puech Bertou devant abriter un élevage de 30 000 poules de plein air .
Le conseil souhaite avoir plus d'informations afin de prendre une décision définitive , et visiter une installation existante afin d'évaluer le risque de nuisance pour le voisinage .
- **Service civique** : Il est envisagé de faire appel à un service civique pour aider notre secrétaire de mairie .
- **Moto cross** : Une autorisation a été demandée pour organiser des séances d'apprentissage pour les enfants .

La séance est levée vendredi 9 avril à 0h10

Le prochain conseil municipal se tiendra le Jeudi 6 mai 2021 à 20h30.